



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

peines

Question écrite n° 56175

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le Premier ministre sur les réelles intentions du Gouvernement concernant le texte de réforme pénale sur lequel il a émis lui-même de fortes réserves il y a quelques semaines. Ce projet présente le risque d'un véritable « désarmement pénal » et suscite l'émoi des Français et des forces de sécurité. Suppression des peines-plancher, contrainte pénale, ajournement des peines sont autant de dispositions controversées et qui tentent de laisser croire en la culpabilité d'une justice trop brutale, ce qui n'est pas exact. En conséquence, il lui demande comment il compte atténuer les effets pervers de la réforme et comment il entend assurer la sécurité des personnes dans un tel contexte.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56175

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4131

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)